

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N° 07 – 2016

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Budget 2017

Responsable : Chantal LANDEIRO

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 38 de nos statuts, nous vous présentons pour approbation le budget du Conseil régional du district de Nyon pour l'année 2017.

La mise en œuvre des modifications statutaires dès le 1^{er} janvier 2017 nous permet de nous affranchir du cadre statutaire qui demandait de contenir les dépenses à hauteur de 40% pour le fonctionnement, 30% pour les aides régulières et 30% pour les investissements. Le budget qui est proposé ressemble désormais à celui qui est habituellement traité dans les communes. Sa lecture s'en trouvera ainsi simplifiée.

Pour faciliter la comparaison avec les budgets et comptes antérieurs nous précisons au niveau de chacun des comptes s'il y a des modifications qui ont été opérées.

La présentation du budget par ordre administratif nous permet de présenter les charges du personnel et d'assurances dans un chapitre spécifique (13) et de répartir ces dernières sur une base effective entre les différents chapitres budgétaires concernés.

Nous avons appliqué le même principe pour les remboursements de frais qui sont liés à différentes conventions avec des partenaires (Canton, Communes et autres) et qui sont également répartis sur une base effective entre les différents chapitres concernés (précédemment compte 110.4362).

Vous trouverez ci-dessous les commentaires explicatifs des différentes évolutions significatives qui sont proposées pour certains postes du budget 2017 :

- **10 Autorités**

Ce chapitre est revu à la hausse du fait de l'adoption du préavis n°71-2016 qui a proposé une élévation générale des vacations et des fixes des diverses autorités. Les charges sociales ainsi que les frais de représentation spécifiques ont été intégrés à ce chapitre.

- **11 Administration**

Les données de personnel et d'assurances sont désormais traitées dans le chapitre 13.

Le compte 110.3112 est revu à la baisse en rapport avec le regroupement du secrétariat régional dans les mêmes locaux qui nous permet une meilleure fonctionnalité et d'optimiser certains équipements. Le loyer ainsi que les charges d'entretien des locaux sont à la hausse car la surface au n°24 de la Grand-Rue est plus importante.

Le poste de communication connaît une évolution sensible en rapport avec la nécessité du CoDir de poursuivre et de renforcer les actions de communication en direction des différents publics cibles. En particulier, il s'agira de repenser le site internet qui constitue un des outils/supports primordial. De plus, les nouveaux locaux présenteront l'opportunité d'une vitrine dont le contenu sera régulièrement renouvelé.

Le chapitre de l'administration comprend l'imputation des charges de personnel qui sont affectées à ce chapitre et les remboursements de frais réels liés. Le compte 110.4356 comprend les frais qui sont facturés à des tiers pour des prestations à réaliser pour la Sofren et Télé-Dôle (anciennement compte 110.4363).

○ **13 Service du personnel et des assurances**

Ce chapitre évolue du fait de l'intégration d'un nouveau poste (coordinateur de projet tourisme de nature). Les coûts de la LPP évoluent suite à une décision du CoDir prise au printemps 2016. En effet nous avons changé de caisse de prévoyance pour nous inscrire dans un cadre de prestations conforme à celui qui est généralement pratiqué dans les communes. Anciennement nous étions affiliés à Swisslife dans un système paritaire ; nous avons opté pour les Retraites populaires (Profelia) pour un système deux tiers/un tiers. L'offre de Profelia était plus avantageuse sur le plan coût et efficacité que la CIP (Caisse intercommunale de prévoyance).

Les frais de représentation ont été répartis entre les chapitres Autorités (101.3063) et Personnel (130.3063).

Enfin une politique de formation des collaborateurs a été mise en place ce qui explique l'évolution du poste budgétaire.

Le coût de ce chapitre est compensé par des rentrées financières équivalentes à CHF 1'002'000.— correspondant à différents partenariats couvrant partiellement les coûts de fonctionnement de nos collaborateurs amenant notre charge réelle à hauteur de CHF 632'746.—.

○ **15 Affaires culturelles**

Le poste des subventions culturelles augmente car il intègre notamment le partenariat qui est mis en place à l'issue de la phase d'expérimentation de l'agenda culturel.

○ **16 Tourisme**

Les rentrées des taxes de séjour sont estimées à CHF 765'000.— pour 2017 ; elles sont affectées pour moitié à la promotion touristique et pour moitié au fonds régional d'équipement touristique (FRET).

○ **21 Participations**

Les recettes des membres sont basées sur une population de 90'000 habitants (42 communes) et une cotisation qui reste inchangée à CHF 20.- par habitant. La perte de cotisations liée au départ de deux communes est compensée par l'apport des trois villes qui ne disposent plus des remises contenues dans les anciens statuts. Sur le compte 211.4001 nous maintenons une contribution des communes non-membres pour les travaux en cours et sur lesquels elles demeurent engagées. Nous supprimons toute convention de cotisation spéciale afin de renforcer le statut de nos membres.

○ 23 Attribution aux réserves

Le niveau des amortissements du patrimoine administratif s'élève à CHF 515'000.—. Nous l'amortissons en procédant à un prélèvement sur le fonds d'étude et d'investissement comme à l'accoutumée.

L'attribution au fonds d'étude et d'investissement est de CHF 300'000.— (environ CHF 185'000.— pour des études et le solde pour alimenter notre fonds).

○ 82 Promotion économique générale

Le fonds à l'innovation est désormais intégré dans le budget.

Commentaire général

Les anciens statuts fixaient la règle suivante : 40% des ressources pour le fonctionnement, 30% pour les aides et 30% pour les investissements. Le budget 2017 présente en comparaison un coût de fonctionnement à hauteur de 25.6%, des aides pour 35.2% et des études et investissements pour 39.2%.

Charges et produits par nature

30	Autorités et personnel	-1'805'966.55
31	Biens et services	-1'160'698.00
33	Amortissements	-515'000.00
35	Remboursements, participations et subventions	0.00
36	Aides et subventions	-1'417'500.00
38	Attribution aux fonds	-702'477.42
39	Imputations internes	-1'634'746.55
40	Cotisations	1'850'000.00
42	Patrimoine	500.00
43	Prestations de services	1'265'000.00
45	Remboursements canton et communes	1'972'000.00
48	Prélèvement sur fonds de réserve	515'000.00
49	Imputations internes de frais de personnel	1'634'746.55
	Résultat	858.03

Résultat	858.03
Amortissement	515'000.00
Attribution	702'477.42
Prélèvement	-515'000.00
Autofinancement	703'335.45

Commentaire général

Ce budget présente un résultat positif de CHF 858.03 et un résultat également positif avant écritures de bouclage de CHF 703'335.45 représentant notre marge d'autofinancement.

Vous trouverez dans les annexes un résumé du budget 2017.

Conclusion

Ce budget est présenté en comparaison avec l'ancien mécanisme statutaire qui encadrait le budget de ces dernières années. La lecture du budget 2017 présente la particularité d'une colonne supplémentaire dans le libellé pour les remplacements de compte.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

- vu le préavis du comité de direction n°07-2016 concernant le budget du Conseil régional pour l'année 2017,
- ouï le rapport de la commission de gestion et des finances,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'approuver le budget 2017.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 7 octobre 2016, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegny

Patrick Freudiger

Annexe : ment.

BUDGET Conseil régional 2017 par ordre administratif

CONSEIL REGIONAL				est	a	2017	2017	2016	2016	2015	2015
				remplacé		BUDGET		BUDGET		COMPTES	
10 Autorités						171'220.00	-	93'500.00	-	105'290.00	-
							171'220.00				
100 Conseil intercommunal						16'978.00	-	6'000.00	-	11'260.00	-
100.3001	Traitement autorités					6'000.00		2'000.00		2'000.00	
100.3003	Jetons de présence des commissions					10'000.00		4'000.00		9'260.00	
100.3030	AVS/AI/APG/AC	nouveau				528.00					
100.3050	AANP/APG	nouveau				450.00					
101 Comité de direction						154'242.00	-	87'500.00	-	94'030.00	-
101.3001	Traitement autorités					40'000.00		20'000.00		20'000.00	
101.3002	Jetons de présence du comité		101.3003			33'800.00		27'500.00		22'300.00	
101.3003	Jetons de présence des commissions		101.3004			57'900.00		40'000.00		51'730.00	
101.3030	AVS/AI/APG/AC	nouveau				9'042.00					
101.3050	AANP/APG	nouveau				4'500.00					
101.3063	Frais de représentation		110.3063			9'000.00					
les données personnel et assurances sont traitées dans le chapitre 13						730'138.23	440'000.00	1'654'100.00	1'175'000.00	1'637'004.43	1'167'087.75
							290'138.23				
110.3011	Traitement du personnel	130.3011						1'200'000.00		1'189'058.25	
110.3012	personnel occasionnel	130.3012						-		70.00	
110.3030	AVS/AI/APG/AC	130.3030						120'000.00		113'198.26	
110.3040	LPP	130.3040						85'000.00		90'102.65	
110.3050	AANP/APG	130.3050						35'000.00		38'228.80	
110.3061	Frais pour usage de véhicules privés & train	130.3061						18'000.00		16'269.67	
110.3063	Frais de représentation	130.3063						15'000.00		13'125.45	
110.3091	Frais pour la formation du personnel	130.3091						500.00		1'015.65	
110.3092	Frais de recherche de personnel	130.3092						5'000.00		2'686.35	
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau					10'000.00		10'000.00		11'406.55	
110.3102	Documentation abonnements et annonces					4'000.00		4'000.00		3'383.50	
110.3111	Achat de mobilier et de machines de bureau					10'000.00		12'000.00		17'226.35	
110.3112	Leasing mobilier, machines et info.					5'000.00		15'000.00		14'967.00	
110.3151	Entretien du mobilier et des machines de bureau					5'000.00		8'000.00		4'295.10	
110.3161	Loyer					130'000.00		95'000.00		98'226.60	
110.3162	Locaux charges accessoires et entretien					5'000.00		3'600.00		5'425.25	
110.3181	Frais de port					6'000.00		6'000.00		5'917.60	
110.3182	Télécommunication					7'000.00		7'000.00		8'276.00	
110.3183	Internet					2'000.00		3'000.00		1'858.00	
110.3184	Communication					29'000.00		10'000.00		-	
110.3186	Prime d'assurances de tiers, choses & RC					2'500.00		2'000.00		2'267.40	
110.3190	Cotisations et participations		212.3193			3'000.00					
110.3901	Imputation interne frais du personnel	nouveau				511'638.23					
110.4361	Remboursement assurance						20'000.00		20'000.00		
110.4362	Remboursement de frais (fonds socle LADE)						235'000.00		720'000.00		762'087.75



110.4363	Attribution projets	110.4356					180'000.00		150'000.00
110.4356	Facturation services à des tiers (Sofren, Télé-Dôle,...)		110.4363		185'000.00				
110.4909	Imputation interne	130.4901					255'000.00		255'000.00
13 Service du personnel et des assurances				ces données étaient auparavant traitées dans le chapitre 11	1'634'746.55	1'634'746.55			
130.3011	Traitement du personnel		110.3011	1'302'529.00					
130.3012	personnel occasionnel		110.3012	5'000.00					
130.3030	AVS/AI/APG/AC		110.3030	114'622.55					
130.3040	LPP		110.3040	132'545.00					
130.3050	AANP/APG		110.3050	40'050.00					
130.3061	Frais pour usage de véhicules privés & train		110.3061	22'000.00					
130.3063	Frais de représentation		110.3063	4'000.00					
130.3091	Frais pour la formation du personnel		110.3091	11'000.00					
130.3092	Frais de recherche de personnel		110.3092	3'000.00					
130.4901	Imputation interne frais du personnel		110.4909		1'634'746.55				
15 Affaires culturelles				504'352.87	-	407'000.00	407'000.00	395'585.05	395'585.05
					504'352.87				
150.3600	Aides régulières	changement libellé		348'000.00		382'000.00		370'585.05	
150.3610	Aides ponctuelles	nouveau		69'000.00					
150.3901	Imputation interne frais du personnel		150.3909	87'352.87		25'000.00		25'000.00	
150.4811	Prélèvement au fonds d'aides régulières	inutilisé dès 2017					407'000.00		395'585.05
16 Tourisme				1'397'310.83	1'245'000.00	928'001.00	928'001.00	1'107'260.73	1'107'260.73
					152'310.83				
160.3521	Participations ponctuelles	inutilisé dès 2017				1.00			
160.3523	Financement par projet	inutilisé dès 2017				50'000.00			16'500.00
160.3600	Aides régulières (NRT guichet + communes + CR)		160.3520	520'000.00		520'000.00		520'000.00	
160.3620	Promotion touristique (en fonction taxe de séjour)		160.3522	382'500.00		300'000.00		345'260.73	
160.3814	Attributions au FRET			382'500.00				184'000.00	
160.3901	Imputation interne frais du personnel		160.3909	112'310.83		58'000.00		58'000.00	
160.4300	Taxe de séjour		212.4300		765'000.00				
160.4510	Remboursement canton		110.4362		50'000.00				
160.4520	Remboursement communes (chargéT)		110.4362		30'000.00				
160.4521	Guichet tourisme (communes sièges)		160.4362		380'000.00		380'000.00		380'000.00
160.4522	Autres remboursements		110.4362		20'000.00				
160.4811	Prélèvement au fonds d'aides régulières	inutilisé dès 2017					159'500.00		132'406.33
160.4813	Prélèvement au fonds promo touristique	inutilisé dès 2017					6'000.00		10'854.40
160.4814	Prélèvement au FRET		230.3814				1.00		184'000.00
160.4815	Prélèvement au fonds dév. touristique	inutilisé dès 2017					382'500.00		383'500.00
17 Sports				99'915.93	-	70'000.00	50'000.00	72'418.18	72'418.18
					99'915.93				
170.3610	Aides ponctuelles		170.3185	50'000.00		50'000.00		52'418.18	
170.3901	Imputation interne frais du personnel		170.3909	49'915.93		20'000.00		20'000.00	
170.4811	Prélèvement au fonds d'aides régulières	inutilisé dès 2017					50'000.00		72'418.18
18 Mobilité				219'663.70	50'000.00	37'000.00	37'000.00	52'760.30	52'760.30
					169'663.70				
180.3185	Honoraires & frais d'expertises			20'000.00		15'000.00		30'760.30	



180.3901	Imputation interne frais du personnel			180.3909	199'663.70		22'000.00		22'000.00	
180.4510	Remboursement canton			110.4362		50'000.00				
180.4801	Prélèvement sur fonds d'étude et d'investissement							37'000.00		52'760.30
19 Transports publics					1'059'725.20	1'060'000.00	1'025'000.00	1'025'000.00	3'513'108.38	3'513'108.38
						-274.80				
190.3185	Honoraires & frais d'expertises				850'000.00		25'000.00		3'513'108.38	
190.3315	Amortissement préavis TP	inutilisé dès 2017					1'000'000.00			
190.3811	Attribution au fonds TP				59'977.42					
190.3901	Imputation interne frais du personnel	nouveau			149'747.78					
190.4362	Remboursement de frais (préavis TP 07-11)	nouveau				60'000.00				
190.4540	Participations communes	nouveau				1'000'000.00				
190.4811	Prélèvement fonds TP							1'025'000.00		3'513'108.38
21 Participations					-	1'850'000.00	3'000.00	2'586'000.00	2'510.00	4'687'270.35
						-1'850'000.00				
210.4001	Participation de communes	nouveau				1'800'000.00				
210.4520	Participation des communes (fonctionnement)	210.4001						720'000.00		701'554.40
210.4521	Participation des communes (aides)	210.4001						540'000.00		526'165.80
210.4522	Participation des communes (investissements)	210.4001						540'000.00		526'165.80
211.4520	Participation de communes non-membres (fonctionnement)	211.4001						9'000.00		
211.4521	Participation de communes non-membres (promotion)	211.4001						6'000.00		10'854.40
211.4522	Participation de communes non-membres (tourisme)	211.4001						6'000.00		10'854.40
211.4001	Travaux en cours pour communes non-membres	nouveau				50'000.00				
212.3193	Participation & cotisation à des associations	110.3190					3'000.00		2'510.00	
212.4300	Taxes de séjour	160.4300						765'000.00		767'000.00
212.4310	Programme TP	inutilisé dès 2017								2'144'014.20
212.4526	Autre participation & subvention									661.35
22 Service financier					49'634.94	500.00	13'000.00	1'000.00	1'871.41	33.70
						49'134.94		12'000.00		1'837.71
220.3181	Intérêts passifs & frais bancaires				2'198.00		1'500.00		1'871.41	
220.3185	Honoraires & frais d'expertise				10'000.00		11'500.00			
220.3901	Imputation interne frais du personnel	nouveau			37'436.94					
220.4250	Intérêts actifs					500.00		1'000.00		33.70
23 Amortissements, attribution aux réserves					775'000.00	515'000.00	2'304'978.15	447'978.15	4'618'889.46	506'766.65
						260'000.00		1'857'000.00		4'112'122.81
230.3315	Amortissement patrimoine administratif				515'000.00		447'978.15		433'537.90	
230.3801	Attribution fonds d'études et investissement		230.3810		260'000.00		540'000.00		599'394.55	
230.3810	Attribution au fonds d'investissement	inutilisé dès 2017					540'000.00		653'234.01	
230.3811	Attribution au fonds d'aides régulières	inutilisé dès 2017					6'000.00		10'854.40	
230.3812	Attribution au fonds de promo économique	inutilisé dès 2017					6'000.00		10'854.40	
230.3813	Attribution au fonds de promo touristique	inutilisé dès 2017					382'500.00		383'500.00	
230.3814	Attribution au fonds d'équipements touristiques		160.3814				382'500.00		383'500.00	
230.3815	Attribution au fonds développement touristique	inutilisé dès 2017							2'144'014.20	
230.3816	Attribution au fonds transports publics	inutilisé dès 2017								
230.3819	Attribution au fonds réserve générale	inutilisé dès 2017								
230.4801	Prélèvement fonds d'études et d'investissement		230.4810			515'000.00		447'978.15		506'766.65
42 Développement territorial					269'579.63	252'000.00	60'000.00	60'000.00	85'913.61	85'913.61
						17'579.63				

420.3185	Honoraires & frais d'expertises			20'000.00		20'000.00		45'913.61	
420.3901	Imputation interne frais du personnel		420.3909	249'579.63		40'000.00		40'000.00	
420.4510	Remboursement canton		110.4362		152'000.00				
420.4520	Remboursement communes		110.4362		100'000.00				
420.4801	Prélèvement sur fonds d'étude et d'investissement		420.4810				60'000.00		85'913.61
80 Études préliminaires				10'000.00	-	10'000.00	-	7'000.00	-
					10'000.00		10'000.00		
800.3185	Honoraires & frais d'expertises			10'000.00		10'000.00		7'000.00	
81 Ouvrages & infrastructures				10'000.00	-	10'000.00	-	20'000.00	-
					10'000.00		10'000.00		
810.3185	Honoraires & frais d'expertises			10'000.00		10'000.00		20'000.00	
82 Promotion économique régionale				210'226.76	190'000.00	132'000.00	132'000.00	116'503.35	116'503.35
					20'226.76				
820.3600	Frais promotionnel		820.3170	10'000.00		26'000.00		3'270.35	
820.3620	Filière Bois		820.3171	10'000.00		16'000.00		10'000.00	
820.3630	Mesures AppApp		820.3172	8'000.00				13'233.00	
820.3640	Aides innovation	nouveau		20'000.00					
820.3901	Imputation interne frais du personnel		820.3909	162'226.76		90'000.00		90'000.00	
820.4510	Remboursement canton		110.4362		160'000.00				
820.4520	Autres remboursements		110.4362		30'000.00				
820.4801	Prélèvement sur fonds d'étude et d'investissement		820.4810				132'000.00		116'503.35
83 Energie et environnement				94'873.89	-	20'000.00	-	2'797.20	-
					94'873.89				
830.3185	Honoraires & Frais d'expertise			20'000.00		20'000.00		2'797.20	
830.3901	Imputation interne frais du personnel	nouveau		74'873.89					
Total général				7'236'388.52	7'237'246.55	6'767'579.15	6'848'979.15	11'738'912.10	11'704'708.05
Résultat - Bénéfice / Perte				858.03		81'400.00			-34'204.05